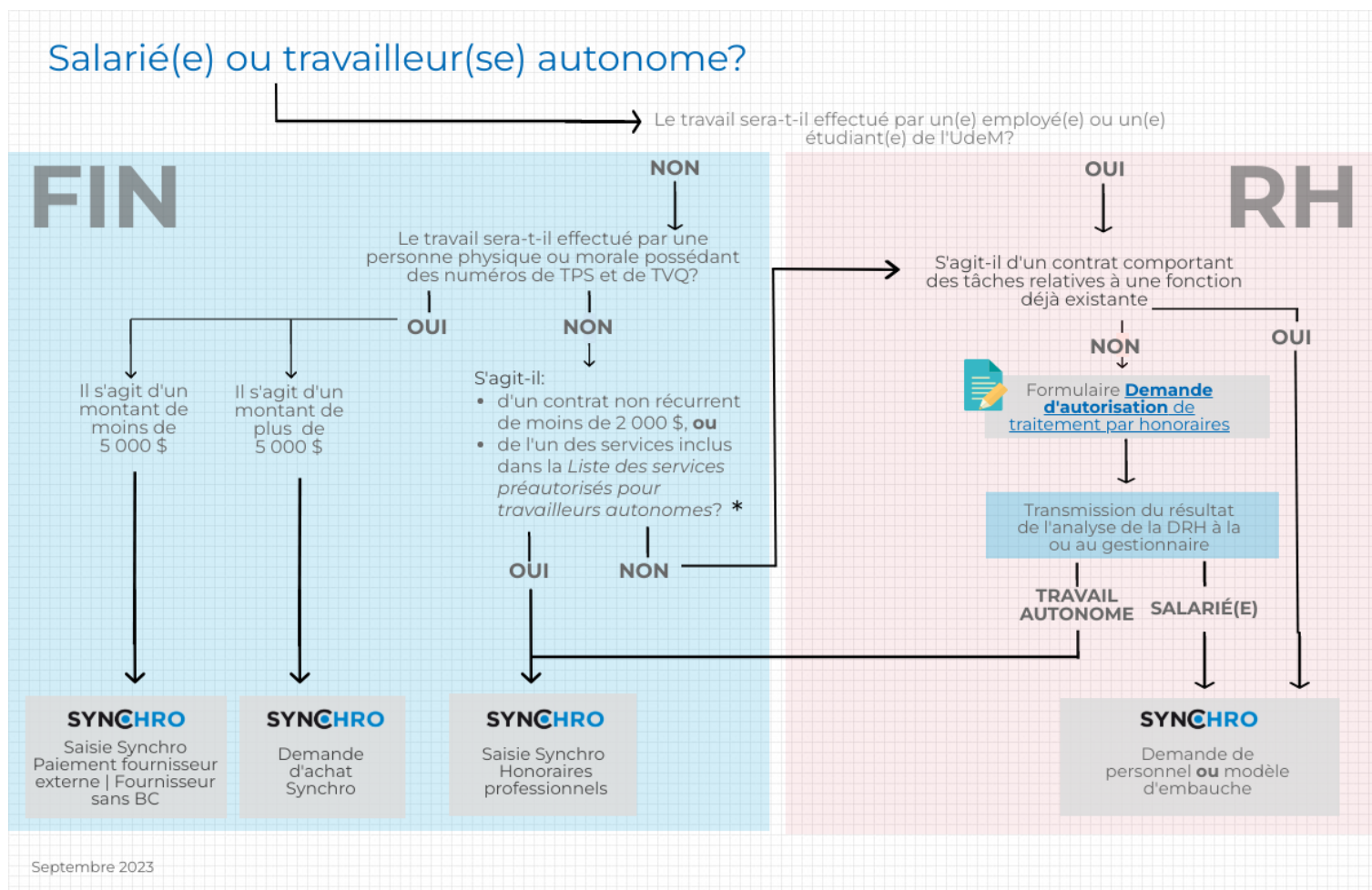


Schéma décisionnel pour les gestionnaires Salarié(e) ou travailleur(euse) autonome?



* Liste des services préautorisés pour travailleuses et travailleurs autonomes et définitions

Catégorie	Définition
1 Conférencier(ère) Dans le cadre d'un cours avec sigle	Personne qui donne une conférence dans le cadre d'un cours UdeM avec sigle. Par le biais d'un exposé ponctuel, la conférencière ou le conférencier vient donner un éclairage pointu sur un sujet. Cette personne n'est pas responsable de l'enseignement du cours, n'est pas considérée comme un point de référence pour les étudiant(e)s, ne rédige pas les examens ni ne les corrige, et peut intervenir une à deux fois maximum dans le cadre d'un même cours.
2 Conférencier(ère) ou accompagnateur(trice) Belles Heures	Personne qui donne une conférence dans le cadre des Belles Heures de l'UdeM ou qui accompagne les participant(e)s lors de voyages culturels organisés par les Belles Heures.
3 Photographe	Personne qui pratique la photographie dans le cadre, par exemple, d'un événement ou d'un projet de recherche. La ou le photographe peut vendre du matériel photographique en plus de tirer et développer des clichés.

4	Traducteur(trice)	Personne qui traduit un texte (par exemple un article scientifique, une demande de subvention, un discours, etc.) d'une langue dans une autre.
5	Artiste	Personne qui pratique un art et qui offre ses services à titre de créateur ou d'interprète dans l'un des domaines ci-dessous : • La scène y compris le théâtre ; • La musique ; • La danse et les variétés. EXCLUSIONS Cela exclut, entre autres, la technicienne ou le technicien à la production, l'accessoiriste, la régisseuse ou le régisseur de scène, la technicienne ou le technicien en sonorisation et enregistrement, la technicienne ou le technicien accordeur / réparateur ainsi que la technicienne ou le technicien en électroacoustique.
6	Patient(e) simulé(e)	Personne qui interprète une patiente ou un patient avec une condition médicale dans un contexte d'enseignement et d'évaluation d'étudiant(e)s en simulation.
7	Redevance (incluant droits d'auteur)	Prestation en argent qui est versée périodiquement à la personne propriétaire d'un droit de propriété intellectuelle.
8	Interprète	Personne qui transpose oralement une langue dans une autre ou qui sert d'intermédiaire, dans une conversation, entre des personnes parlant des langues différentes.
9	Participant(e)s à une recherche (Sujet d'expérience)	Personne dont les données ou les réponses à des interventions, à des stimulus ou à des questions de la part de la chercheuse ou du chercheur ont une incidence sur la question de recherche. Les participant(e)s se distinguent des nombreux(ses) autres intervenant(e)s liés au projet de recherche par le fait qu'ils assument les risques les plus sérieux associés à la recherche. NOTE Les versements de moins de 100 \$ aux sujets d'expérience sont payés par réquisition de paiement selon la directive DF-4.
10	Formateur(trice) Formation continue	Personne qui donne de la formation sans sigle de cours universitaire, en personne ou à distance, sous forme de cours ou d'atelier. Inclus les colloques, les séminaires, les conférences, etc. La personne peut aussi concevoir ou personnaliser le matériel pédagogique utilisé lors de la formation continue.
11	Participant(e) à un comité ou à une table ronde	Personne qui est amenée à partager son expérience, son opinion sur un sujet précis en participant à un comité ou une table ronde.
12	Évaluateurs(trices) pour les entrevues d'admission	Personne qui évalue, lors d'une entrevue, la candidature d'un(e) étudiant(e) potentiel(le) afin de déterminer son admissibilité dans un programme d'étude.
13	Évaluateurs(trices) de programme d'étude	Personne qui évalue un programme d'étude de l'UdeM.